

Groupe TMX Limitée

RAPPORT DE GESTION DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

Le 9 mai 2016

Le présent rapport de gestion de Groupe TMX Limitée (le « Groupe TMX ») vise à vous permettre d'évaluer notre situation financière et les changements importants qui s'y sont produits ainsi que notre performance financière, notamment nos liquidités et nos ressources en capital au 31 mars 2016 (le « premier trimestre de 2016 » ou « T1 2016 ») et pour le trimestre clos à cette date, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2015 (le « premier trimestre de 2015 » ou « T1 2015 ») et au 31 décembre 2015. Le rapport de gestion doit être lu à la lumière de nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités du premier trimestre de 2016 au 31 mars 2016 et pour le trimestre clos à cette date (les « états financiers ») et de notre rapport de gestion annuel de 2015.

Nos états financiers et le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2016 sont déposés auprès des organismes de réglementation canadiens en valeurs mobilières et peuvent être consultés sur le site www.sedar.com ou sur notre site Web, au www.tmx.com. Sauf indication contraire, les mesures financières comprises dans ce rapport de gestion sont fondées sur des états financiers qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'information financière adoptée au cours de l'exercice à l'étude.

D'autres informations au sujet du Groupe TMX, y compris la notice annuelle, sont disponibles sur le site www.sedar.com et sur notre site Web, au www.tmx.com. Ce rapport de gestion ne reprend pas les renseignements figurant dans notre site Web.

NOUVELLES AU SUJET DES INITIATIVES ET DES CHANGEMENTS À LA RÉGLEMENTATION

Initiatives

Perspectives sur le marché

En février 2016, nous avons lancé TMX Perspectives, une gamme de fonctionnalités intégrées qui fournit de l'information financière, des outils et des applications, ainsi que des produits d'analyse du marché. TMX Perspectives regroupe un certain nombre d'offres existantes, dont la gamme d'indices S&P/TSX¹, et des outils de gestion du risque comme Razor Risk. TMX Perspectives offre également un nouveau produit, Produits d'analyse TMX, une application infonuagique qui donne accès à une foule de données éclairantes en temps réel et historiques sur les marchés financiers canadiens et américains.

¹ Les indices S&P/TSX sont des produits de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et de TSX Inc. (« TSX »). Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC et TSX^{MD} est une marque déposée de TSX.

Formation de capital

Au début de 2016, l'équipe de direction de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») a entamé une série pancanadienne d'assemblées publiques pour discuter de mesures visant le soutien, la revitalisation et la croissance du marché de capital de risque public canadien. Plus de 1 000 clients et intéressés ont participé à ces rencontres. En mars 2016, nous avons diffusé un rapport sur nos plans détaillés d'amélioration du marché de capital de risque public canadien, plans qui ont fait l'objet d'un livre blanc en décembre 2015. La TSXV réalise des progrès dans l'exécution de ces plans et demeure engagée à prendre des mesures concrètes et efficaces sur trois plans d'importance majeure, soit :

- réduire de façon notable les frais administratifs et les coûts de conformité qu'assument nos clients, sans nuire à la confiance des investisseurs;
- élargir le bassin d'investisseurs qui financent les sociétés et, de façon générale, accroître la liquidité;
- diversifier et allonger la liste des titres inscrits afin d'accroître l'attrait du marché.

Dérivés

En mars 2016, la Bourse de Montréal (« MX »), principale bourse de dérivés au Canada, a annoncé qu'elle élargira sa gamme de produits dérivés sur taux d'intérêt grâce au lancement des contrats à terme sur swap de taux d'intérêt en dollars canadiens fondés sur la méthodologie Eris. Ces nouveaux contrats à terme sur swap, dont la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») assumera la compensation, pourront se négocier à la Bourse de Montréal à compter de septembre 2016.

Marchés efficients

En avril 2016, la Bourse de Toronto (« TSX ») a annoncé que sa nouvelle solution de centralisation des fonds communs de placement, TSX NAVex, est entrée dans la phase de mise à l'essai par les clients. Les organisations participantes de la TSX peuvent ouvrir une session sur la plateforme TSX NAVex dans un environnement d'essai en préparation du lancement officiel, qui est prévu en juin 2016, sous réserve que le secteur soit prêt.

Changements à la réglementation

Marchés efficients et Perspectives sur le marché

En avril 2016, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont publié les modifications définitives au Règlement 23-101 sur les règles de négociation et à l'Instruction générale connexe. Les modifications apportent des ajustements au cadre du régime de protection des ordres (le « RPO ») afin de remédier aux inefficiences perçues et de tenir compte de l'évolution du marché. Les modifications comprennent ce qui suit :

- un seuil de part de marché fixé à 2,5 % du volume et de la valeur ajustés des opérations, seuil en dessous duquel les ordres sur le marché ne seront pas protégés;
- des indications sur les marchés qui imposent des délais intentionnels dans le traitement des ordres (ou ralentisseurs), ce qui confirme que les ordres sur ces marchés ne seront pas protégés;

- un processus transparent devant être utilisé par les ACVM dans leur surveillance des droits relatifs aux données de marché facturés aux professionnels par un marché;
- l'instauration d'un plafonnement des frais de négociation active facturés par les marchés, accompagné d'une proposition visant à réduire davantage le plafonnement pour les titres non intercotés.

Les changements apportés s'inspirent des projets de modifications publiés pour la première fois en mai 2014, à la suite d'un examen du RPO mené par les ACVM, et du projet de modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation publié en juin 2015, qui traite des cas où un marché a instauré un délai intentionnel dans le traitement des ordres.

Les modifications devraient entrer en vigueur le 6 juillet 2016, sauf celles concernant le seuil de part de marché, qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2016.

De manière générale, les modifications des règles de négociation cadrent avec les opinions exprimées par le Groupe TMX dans le cadre du processus de sollicitation de commentaires et elles devraient soutenir nos activités de négociation de titres de participation. Les modifications prévoient un cadre à l'intérieur duquel les courtiers n'auront plus l'obligation d'accorder le meilleur cours pour avoir accès aux marchés qui sont en deçà du seuil ou aux marchés qui ont mis en place des ralentisseurs. Étant donné que la Bourse Alpha TSX (« Alpha ») est déjà un marché non protégé du fait de son ralentisseur, et que la TSX et la TSXV excèdent le seuil, les modifications des règles de négociation n'ont aucune incidence sur le statut des marchés boursiers TMX. En outre, les places boursières comme la TSX et la TSXV qui exercent des activités d'inscription sont considérées comme étant protégées relativement aux titres qui sont à leur cote, indépendamment de leur part de marché. À court terme, nous ne prévoyons pas que les places boursières de plus petite taille seront touchées de manière significative étant donné l'investissement consenti par la communauté financière pour y avoir accès. Toutefois, nous croyons que les modifications fixent des seuils nécessaires pour les nouveaux venus et qu'elles feront en sorte que seuls les marchés boursiers qui proposent une offre de produits et services appréciée seront soumis au cadre du régime de protection des ordres. Étant donné que les frais de négociation active à la TSX, à la TSXV et à Alpha se situent actuellement en deçà du plafond mis en place, aucune incidence n'est attendue pour le Groupe TMX. La réduction proposée du plafond des droits relatifs aux titres non intercotés était à prévoir et est conforme sur le plan de l'orientation au processus que le Groupe TMX a lancé dans le cadre de son programme de réduction de la tarification teneur-preneur en juin 2015.

Les modalités définitives concernant la méthodologie liée aux droits relatifs aux données de marché demeurent inconnues. Les ACVM adoptent une approche plus mécanique dans l'attribution de valeur aux données du marché, ce qui n'était pas l'approche recommandée par le Groupe TMX. Bien que cette approche contribue à faire ressortir la valeur de l'offre des places boursières et de la part de marché du Groupe TMX par rapport à nos concurrents canadiens, elle met en place un cadre réglementaire plus strict pour les droits relatifs aux données de marché. Sans plus de précisions, il n'est pas possible de quantifier l'incidence financière.

CONJONCTURE DU MARCHÉ

Au cours du premier trimestre de 2016, qui a été marqué par une forte volatilité, les conditions de marché à l'échelle mondiale et nord-américaine n'ont généralement pas été favorables aux premiers appels publics à l'épargne (« PAPE ») ou aux activités de financement secondaire d'importance pour beaucoup de sociétés. Selon la World Federation of

Exchanges, le nombre de PAPE a diminué de 37 % entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016². Bien que les indices boursiers canadiens aient été en hausse au cours du premier trimestre de 2016, la valeur des financements à la TSX a reculé de 25 % au cours de la même période. Toutefois, au cours du premier trimestre de 2016, le ralentissement a surtout eu lieu en janvier et en février et une hausse importante du nombre de financements ainsi que de la valeur totale du financement réuni a été observée en mars. Les sociétés du secteur de l'énergie, notamment celles qui sont cotées à la TSXV, continuent de subir l'incidence défavorable de la baisse du prix du pétrole brut. Le ralentissement du secteur pétrolier et gazier a eu une incidence importante sur le nombre de financements, sur les capitaux propres recueillis et sur les activités de négociation en général ainsi que sur les produits tirés des activités d'inscriptions et de négociation.

Dans l'ensemble, la hausse des volumes de titres négociés en mars 2016 a donné lieu à une hausse de 8 %³ des volumes de négociation de titres de capitaux propres au Canada au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015. La moyenne de l'indice CBOE Volatility Index (le « VIX ») s'est établie à 20,5 pour le premier trimestre de 2016, contre 16,6 pour le premier trimestre de 2015. Au Canada, la volatilité accrue a influé positivement sur la négociation des dérivés et les volumes à MX ont considérablement augmenté au cours du premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En février 2016, MX a atteint un record de volume global mensuel avec 8 470 741 contrats négociés.

Le 13 avril 2016, la Banque du Canada a annoncé le maintien de son taux cible du financement à un jour à 0,5 %⁴. Selon la Banque, la croissance de l'économie mondiale devrait graduellement prendre de la vigueur et passer de 3 % en 2016 à 3,5 % en 2017-2018, ce qui représente des perspectives moins favorables que ce qui avait été prévu en janvier 2016. La Banque a également affirmé qu'après un début d'année difficile en 2016, l'économie américaine devrait retrouver son élan, mais de manière contenue et avec une composition moins favorable aux exportations canadiennes. La Banque a également constaté que les prix du pétrole et d'autres marchandises sont au-dessus des niveaux planchers qu'ils avaient atteints précédemment et légèrement au-dessus des niveaux prévus par cette dernière en janvier, mais qu'ils demeurent bien en deçà des moyennes historiques. Néanmoins, la Banque s'attend à des réductions des investissements dans le secteur canadien de l'énergie plus importantes que ce qui avait été prévu en janvier. Si les prévisions de la Banque se confirment, ce pourrait être une mauvaise nouvelle pour les activités de financement du secteur de l'énergie.

Les volumes de contrats de gaz naturel à NGX au premier trimestre de 2016 sont demeurés essentiellement les mêmes qu'au premier trimestre de 2015, les participants du marché ayant préféré les contrats à terme, ce qui a atténué l'incidence d'un hiver plus chaud que la normale. Les volumes de contrats d'électricité ont augmenté de manière considérable au premier trimestre de 2016 par rapport à ceux du premier trimestre de 2015 en raison de l'incidence d'un programme de commercialisation mis sur pied pour des marchés aux États-Unis et de l'intensification des activités liées aux contrats à terme attribuable à des événements de marché.

² Selon les données de la World Federation of Exchanges (« WFE »), il y a eu 311 PAPE au cours du premier trimestre de 2015 et 195 PAPE au cours du premier trimestre de 2016 (les statistiques de la WFE ne tiennent pas compte des données de la London Stock Exchange/AIM).

³ Source : OCRCVM (compte non tenu des applications intentionnelles).

⁴ Source : Banque du Canada, communiqué de presse du 13 avril 2016.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Comparaison du trimestre clos le 31 mars 2016 et du trimestre clos le 31 mars 2015

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le trimestre clos le 31 mars 2016 comparativement au trimestre clos le 31 mars 2015.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2016	T1 2015	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Produits	177,7 \$	185,3 \$	(7,6) \$	(4) %
Charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique	106,7	111,3	(4,6)	(4) %
Bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique ⁵	71,0	74,0	(3,0)	(4) %
Charges liées au recentrage stratégique	1,3	6,7	(5,4)	(81) %
Bénéfice d'exploitation	69,7	67,3	2,4	4 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX	46,3	42,6	3,7	9 %
Résultat par action ⁶				
De base	0,85	0,78	0,07	9 %
Dilué	0,85	0,78	0,07	9 %
Résultat ajusté par action ⁷				
De base	1,00	0,99	0,01	1 %
Dilué	1,00	0,99	0,01	1 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	56,0	49,7	6,3	13 %

Bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX au premier trimestre de 2016 s'est chiffré à 46,3 millions de dollars, ou 85 cents par action ordinaire de base et après dilution, par rapport à un bénéfice net de 42,6 millions de dollars, ou 78 cents par action ordinaire de base et après dilution, généré au premier trimestre de 2015. L'augmentation du bénéfice net au premier trimestre de 2016 s'explique par la baisse des charges d'exploitation, notamment les charges liées au recentrage stratégique. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les profits de change sur la conversion d'actifs monétaires nets libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien au premier trimestre de 2015.

⁵ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures supplémentaires conformes aux IFRS*.

⁶ L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

⁷ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Le résultat ajusté par action et le résultat ajusté dilué par action pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015 sont des mesures non conformes aux IFRS et n'ont pas de sens normalisé conformément aux IFRS. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Le résultat ajusté par action et le résultat ajusté dilué par action servent à présenter notre performance financière continue d'une période à l'autre, abstraction faite d'un certain nombre d'ajustements. Ces ajustements comprennent l'amortissement d'immobilisations incorporelles lié aux acquisitions et les charges liées au recentrage stratégique. La direction a recours à ces mesures tout en excluant certains éléments, car elle considère que cette approche donne lieu à une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, y compris, dans certains cas, notre capacité à générer de la trésorerie. En excluant ces éléments, nous pouvons aussi faire des comparaisons d'une période à une autre. Le fait d'exclure certains éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente ou qu'ils ne sont pas utiles au lecteur.

Mesures supplémentaires conformes aux IFRS

Le bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique et le bénéfice d'exploitation constituent des indicateurs importants de la capacité du Groupe TMX à dégager des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour répondre à ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, pour veiller au service des dettes en cours et pour financer les dépenses d'investissement futures. Ces indicateurs de la performance ont pour but de fournir des renseignements complémentaires utiles aux investisseurs et aux analystes; toutefois, ces indicateurs ne doivent pas être considérés isolément.

Rapprochement du résultat ajusté par action⁸ du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat par action⁹ et du résultat ajusté par action¹⁰ :

(non audité)	T1 2016		T1 2015 ¹¹	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action ¹²	0,85 \$	0,85 \$	0,78 \$	0,78 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement d'immobilisations incorporelles lié aux acquisitions	0,13	0,13	0,13	0,13
Charges liées au recentrage stratégique	0,02	0,02	0,08	0,08
Résultat ajusté par action ¹³	1,00 \$	1,00 \$	0,99 \$	0,99 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 392 393	54 398 442	54 322 626	54 365 437

Le résultat ajusté par action¹⁴, qui est passé de 0,99 \$ en 2015 à 1,00 \$ en 2016, a augmenté de 1 %. Cette augmentation s'explique par la baisse des charges d'exploitation, exclusion faite des charges liées au recentrage stratégique, au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015. La hausse a été en grande partie contrebalancée par les profits de change sur la conversion d'actifs monétaires nets libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien au premier trimestre de 2015.

Après l'annonce du recentrage de l'organisation en fonction de piliers stratégiques au deuxième trimestre de 2015, le Groupe TMX a commencé à rendre compte des *charges liées au recentrage stratégique* engagées dans le but de faire concorder ses activités avec sa nouvelle stratégie. Nous avons également commencé à apporter des ajustements pour tenir compte de ces coûts aux fins de la présentation du résultat ajusté par action au deuxième trimestre de 2015. Les *charges liées au recentrage stratégique* inscrites pour le semestre clos le 30 juin 2015 comprenaient des charges engagées au premier trimestre de 2015 (et comptabilisées aux postes *Rémunération et avantages* ainsi que *Frais de vente et charges générales et administratives* dans son rapport de gestion et ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le premier trimestre de 2015). Par conséquent, la présentation du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2015 a été mise à jour afin de la rendre conforme à celle adoptée depuis le deuxième trimestre de 2015.

⁸ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

⁹ L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

¹⁰ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

¹¹ Les *charges liées au recentrage stratégique* n'ont été exclues du résultat ajusté par action qu'à partir du deuxième trimestre de 2015. Ces charges de 0,08 \$ pour le premier trimestre de 2015 ont maintenant été exclues du résultat ajusté par action afin de permettre la comparaison avec le premier trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique *Rapprochement du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*).

¹² L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

¹³ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

¹⁴ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

Rapprochement du résultat ajusté par action¹⁵ du premier trimestre de 2015

(non audité)	Présentation actuelle		Présentation antérieure	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action ¹⁶	0,78 \$	0,78 \$	0,78 \$	0,78 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement d'immobilisations incorporelles lié aux acquisitions	0,13	0,13	0,13	0,13
Charges liées au recentrage stratégique	0,08	0,08	—	—
Résultat ajusté par action ¹⁷	0,99 \$	0,99 \$	0,91 \$	0,91 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 322 626	54 365 437	54 322 526	54 365 437

Produits

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Perspectives sur le marché	51,3 \$	53,1 \$	(1,8) \$	(3) %
Formation de capital	38,6	43,4	(4,8)	(11) %
Dérivés	31,5	27,0	4,5	17 %
Marchés efficients et Solutions de marché	58,0	56,0	2,0	4 %
Autres	(1,7)	5,8	(7,5)	(129) %
	177,7 \$	185,3 \$	(7,6) \$	(4) %

Les produits se sont chiffrés à 177,7 millions de dollars au premier trimestre de 2016, en baisse de 7,6 millions de dollars ou de 4 % par rapport à des produits de 185,3 millions de dollars enregistrés au premier trimestre de 2015. La hausse des produits des secteurs *Dérivés* et *Marchés efficients*, a été plus que contrebalancée par la baisse des produits des secteurs *Formation de capital*, *Perspectives sur le marché* (attribuable en grande partie à Razor Risk) et *Autres*. La baisse globale des produits du secteur *Autres* est attribuable à des pertes de change sur la conversion d'actifs monétaires nets libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien au premier trimestre de 2016, comparativement à des profits de change au premier trimestre de 2015. Le recul des produits a été en partie contrebalancé par l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, y compris le dollar américain, au premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015. L'incidence défavorable nette de ces deux éléments liés au change s'est chiffrée à quelque 3 millions de dollars.

¹⁵ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

¹⁶ L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

¹⁷ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

Perspectives sur le marché

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Diminution en dollars	Diminution en pourcentage
	51,3 \$	53,1 \$	(1,8) \$	(3) %

- La diminution des produits du secteur *Perspectives sur le marché* est attribuable au recul de 4,2 millions de dollars des produits générés par Razor Risk au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015. Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la TSX et de la TSXV a diminué de 7 % entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 (108 049 abonnés professionnels aux services d'information boursière au premier trimestre de 2016, contre 115 790 abonnés au premier trimestre de 2015). De plus, les produits différés liés aux abonnements ont augmenté de 1,1 million de dollars entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016.
- La diminution des produits du secteur *Perspectives sur le marché* a été contrebalancée par l'augmentation des produits générés par le réseau sans fil de TMX Atrium, y compris le lancement de notre service de connectivité réseau par micro-ondes entre le New Jersey et la région métropolitaine de Toronto en juillet 2015, par l'accroissement des produits générés par les autres services de TMX Atrium ainsi que par la hausse des produits recouvrés relativement à la déclaration partielle de l'utilisation du système de cotation en temps réel au cours des périodes antérieures. La dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 a également eu un effet favorable sur les produits du secteur *Perspectives sur le marché*.
- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de MX au premier trimestre de 2016 est demeuré essentiellement le même qu'au premier trimestre de 2015 (19 362 abonnés professionnels aux services d'information boursière de MX au premier trimestre de 2016, contre 19 316 abonnés au premier trimestre de 2015).

Formation de capital

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Droits d'inscription initiale	1,6 \$	1,5 \$	0,1 \$	7 %
Droits d'inscription additionnelle	16,9	18,0	(1,1)	(6) %
Droits de maintien de l'inscription	16,1	17,6	(1,5)	(9) %
Autres services aux émetteurs	4,0	6,3	(2,3)	(37) %
	38,6 \$	43,4 \$	(4,8) \$	(11) %

- Les *droits d'inscription initiale* à la TSX ont été plus élevés au premier trimestre de 2016 qu'au premier trimestre de 2015 en raison de la hausse du nombre de nouvelles sociétés émettrices à la TSX, y compris les sociétés ayant migré de la TSXV à la TSX. L'incidence de ces hausses a été largement contrebalancée par une diminution des droits d'inscription initiale à la TSXV découlant d'une réduction du nombre de nouveaux émetteurs inscrits et d'une baisse du nombre de financements par voie de premier appel public à l'épargne.
- Les *droits d'inscription additionnelle* ont diminué au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015 en raison d'un repli important du nombre total de financements. Une proportion importante des sociétés cotées

à la TSXV provient du secteur des ressources naturelles, lequel continue de subir l'incidence défavorable de la baisse des prix des marchandises, particulièrement le pétrole brut, ce qui a donné lieu à un recul du nombre de financements à la TSXV. La baisse des produits tirés des *droits d'inscription additionnelle* a été quelque peu atténuée par l'incidence favorable de la hausse des *droits d'inscription additionnelle* à la TSX qui a pris effet le 1^{er} février 2016.

- Les émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV paient des *droits de maintien de l'inscription* annuels principalement en fonction de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Il y a eu une diminution des *droits de maintien de l'inscription* à la TSX et à la TSXV en raison d'une baisse du nombre d'émetteurs et de la capitalisation boursière des émetteurs au 31 décembre 2015 comparativement au 31 décembre 2014.
- Les produits tirés des *autres services aux émetteurs* ont été moins importants au premier trimestre de 2016 qu'au premier trimestre de 2015 en raison de la perte des produits générés par The Equicom Group Inc. (« Equicom »), qui a été vendue en juillet 2015.

Dérivés

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	31,5 \$	27,0 \$	4,5 \$	17 %

- L'augmentation des *produits du secteur Dérivés* tient compte d'une hausse des produits générés par MX, l'incidence de l'augmentation des volumes ayant été quelque peu atténuée par la baisse des droits moyens. Les volumes ont progressé de 27 % à MX (24,2 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2016 contre 19,0 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2015).
- Les produits générés par BOX Market LLC (« BOX ») ont également augmenté, ce qui traduit une hausse de 19 % des volumes de contrats négociés à BOX (30,4 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2016 contre 25,5 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2015). De plus, les produits générés par les services d'information boursière de BOX ont augmenté au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015. La dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 a également eu un effet favorable.

Marchés efficients et Solutions de marché

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe	25,6 \$	24,6 \$	1,0 \$	4 %
Titres de participation et titres à revenu fixe – compensation, règlement, dépôt et autres services (CDS)	17,5	17,5	— \$	— %
Négociation et compensation de produits énergétiques	14,9	13,9	1,0	7 %
	58,0 \$	56,0 \$	2,0 \$	4 %

- Les *produits tirés de la négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe* ont augmenté au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015. Les volumes de titres négociés sur nos marchés boursiers ont dans l'ensemble reculé de 3 % (36,7 milliards de titres au premier trimestre de 2016, contre 37,8 milliards de titres au premier trimestre de 2015). Les volumes à la TSX ont augmenté de 17 % au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015, ce qui a donné lieu à une augmentation des produits. Toutefois, la baisse des volumes de 17 % à la TSXV et la fermeture de TMX Select ont atténué en partie l'incidence positive de la hausse des volumes à la TSX. Les modifications de prix sur Alpha qui ont pris effet au quatrième trimestre de 2015 ont contrebalancé le recul des volumes de 46 % sur Alpha entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016. Pour le premier trimestre de 2016, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays, y compris les applications intentionnelles, est passée à 66 %, contre 74 % au premier trimestre de 2015. Si l'on exclut les applications intentionnelles, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays a été de 70 % au premier trimestre de 2016, en baisse par rapport à 76 %¹⁸ au premier trimestre de 2015. Le recul de la part de marché est attribuable à la fermeture de TMX Select et la réouverture d'Alpha en tant que marché non protégé au troisième trimestre de 2015.
- Les *produits générés par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »)* au premier trimestre de 2016 sont demeurés essentiellement au même niveau que ceux du premier trimestre de 2015, ce qui traduit la hausse des produits tirés de la compensation, laquelle a été largement neutralisée par le recul des produits tirés des services de dépôt.
- L'augmentation des *produits tirés de la négociation et de la compensation de produits énergétiques* s'explique par la hausse des produits générés par Shorcan Energy Brokers Inc. (« Shorcan Energy Brokers »). Les produits générés par NGX ont progressé légèrement entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016. Les volumes totaux de produits énergétiques ont augmenté de 5 % à NGX comparativement au premier trimestre de 2015 (3,7 millions de térajoules au premier trimestre de 2016 contre 3,5 millions de térajoules au premier trimestre de 2015). Les volumes de contrats de gaz naturel sont demeurés essentiellement inchangés au premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015, les participants du marché ayant préféré les contrats à terme, ce qui a atténué l'incidence d'un hiver plus chaud que la normale. Les volumes de contrats d'électricité au premier trimestre de 2016 ont augmenté de 158 % par rapport à ceux du premier trimestre de 2015 en raison de l'incidence d'un programme de commercialisation mis sur pied pour des marchés aux États-Unis et de l'intensification des activités liées aux contrats à terme attribuable à des événements de marché. L'incidence favorable de l'augmentation des volumes totaux de produits énergétiques à NGX a été en grande partie neutralisée par une augmentation importante des produits différés entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 découlant de l'évolution des comportements d'achat vers des contrats à plus longue échéance. De manière générale, la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 a eu un effet favorable sur les produits générés par NGX et par Shorcan Energy Brokers.

¹⁸ Source : OCRCVM.

Autres

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Diminution en dollars	Diminution en pourcentage
	(1,7) \$	5,8 \$	(7,5) \$	(129) %

- La baisse des *produits du secteur Autres* est surtout attribuable à la comptabilisation de pertes nettes de change sur les actifs monétaires nets libellés en dollars américains et dans une monnaie autre que le dollar canadien au premier trimestre de 2016, comparativement à des profits nets de change comptabilisés au premier trimestre de 2015. L'incidence de ces pertes sur les *produits du secteur Autres* a été de 2,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2016 et l'incidence nette de ces profits a été de 4,8 millions de dollars pour le premier trimestre de 2015.

Charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Rémunération et avantages	52,5 \$	57,9 \$	(5,4) \$	(9) %
Systèmes d'information et de négociation	18,1	16,7	1,4	8 %
Frais de vente et charges générales et administratives	20,5	19,2	1,3	7 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	15,6	17,5	(1,9)	(11) %
	106,7 \$	111,3 \$	(4,6) \$	(4) %

Les charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique se sont établies à 106,7 millions de dollars au premier trimestre de 2016, en baisse de 4,6 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à celles de 111,3 millions de dollars inscrites au premier trimestre de 2015. Au cours du premier trimestre de 2016, les coûts liés à Razor Risk ont diminué de 2,9 millions de dollars, l'effectif a été réduit, les coûts afférents aux régimes incitatifs à long terme destinés aux employés ont reculé et les charges liées à la vente d'Equicom (en juillet 2015) ont baissé. Ces diminutions de coûts ont été contrebalancées en partie par la hausse des *charges au titre des systèmes d'information et de négociation* liées au réseau sans fil de TMX Atrium, la baisse du montant inscrit à l'actif quant à la main-d'œuvre au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015 et une diminution non récurrente des coûts liés à BOX au premier trimestre de 2015. En outre, l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, y compris le dollar américain, survenue au premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015, a été défavorable. Cette incidence s'est chiffrée à environ 2 millions de dollars.

Rémunération et avantages

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Diminution en dollars	Diminution en pourcentage
	52,5 \$	57,9 \$	(5,4) \$	(9) %

- Les coûts au titre de la *rémunération et des avantages* ont diminué au premier trimestre de 2016, ce qui s'explique par la réduction de l'ensemble de l'effectif comparativement au premier trimestre de 2015, la baisse des coûts liés à Razor Risk, les coûts moindres afférents aux régimes incitatifs à long terme destinés aux employés ainsi que la diminution des coûts afférents à Equicom (vendue en juillet 2015).
- Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par l'inscription à l'actif d'un montant moins élevé quant aux coûts de main-d'œuvre au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015.
- Le Groupe TMX comptait 1 183 employés au 31 mars 2016, contre 1 297 employés au 31 mars 2015.

Systèmes d'information et de négociation

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	18,1 \$	16,7 \$	1,4 \$	8 %

- Les charges au titre des *systèmes d'information et de négociation* ont augmenté entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016, en raison principalement de la hausse des coûts afférents au secteur *Perspectives sur le marché*, notamment les circuits et les tours qui sont liés au réseau sans fil de TMX Atrium. Ces augmentations ont été quelque peu atténuées par la baisse des coûts liés à l'infrastructure et le recul des coûts liés à Razor Risk.

Frais de vente et charges générales et administratives

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	20,5 \$	19,2 \$	1,3 \$	7 %

- Les *frais de vente et charges générales et administratives* ont augmenté au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015. Au cours du premier trimestre de 2015, une diminution non récurrente des coûts liés à BOX d'environ 2,4 millions de dollars a été constatée. Une hausse des honoraires professionnels et des coûts de marketing a également été constatée au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015.
- L'augmentation des charges a été quelque peu atténuée par la baisse des coûts liés à Equicom (vendue en juillet 2015) et par le recul des créances irrécouvrables.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	15,6 \$	17,5 \$	(1,9) \$	(11) %

- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* reflètent une diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles.
- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*, qui se sont chiffrés à 15,6 millions de dollars, comprennent un montant de 9,0 millions de dollars (8,8 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle) relatif à l'amortissement d'immobilisations incorporelles lié aux acquisitions (13 cents par action de base et après dilution).

Charges liées au recentrage stratégique¹⁹

	T1 2016		T1 2015 ²⁰	
(en millions de dollars, sauf les montants par action) (non audité)	Montant avant impôt	Incidence sur le résultat de base et dilué par action ²¹	Montant avant impôt	Incidence sur le résultat de base et dilué par action ²²
Indemnités de départ et frais connexes	0,9 \$	0,01 \$	4,9 \$	0,06 \$
Honoraires professionnels et frais de consultation et autres charges	0,4	0,01	1,8	0,02
Charges liées au recentrage stratégique	1,3 \$	0,02 \$	6,7 \$	0,08 \$

Nous poursuivons l'élaboration d'une gamme intégrée de solutions clients qui nous permettra d'offrir à notre clientèle de nouveaux avantages exclusifs et uniques et de générer une croissance rentable. Nous maintenons le cap sur la réduction de nos coûts au moyen du recentrage, de la simplification et de l'intégration de nos systèmes, procédés, processus, activités et structures organisationnelles pertinents. Nous prévoyons engager d'autres charges liées au recentrage stratégique d'ici la clôture de l'exercice 2016, à mesure que nous mettrons à exécution notre plan stratégique, et des charges d'exploitation supplémentaires par rapport au premier trimestre de 2016 pourraient être engagées à mesure que la mise en œuvre de notre stratégie se poursuit.

¹⁹ La rubrique *Charges liées au recentrage stratégique* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes relatifs à ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

²⁰ Les *charges liées au recentrage stratégique* n'ont été exclues du résultat ajusté par action qu'à partir du deuxième trimestre de 2015. Ces charges de 0,08 \$ pour le premier trimestre de 2015 ont maintenant été exclues du résultat ajusté par action afin de permettre la comparaison avec le premier trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique *Rapprochement du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2015*).

²¹ L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

²² L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

Charges financières nettes

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	7,4 \$	9,9 \$	(2,5) \$	(25) %

- La diminution des charges financières nettes entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 s'explique principalement par les profits nets de change de 1,3 million de dollars sur les emprunts sous forme de papier commercial libellés en dollars américains constatés au premier trimestre de 2016, comparativement à des pertes nettes de change sur ces emprunts de 1,5 million de dollars au premier trimestre de 2015. La diminution des charges financières nettes enregistrée au premier trimestre de 2016 comparativement à celles du premier trimestre de 2015 s'explique aussi par les taux d'intérêt plus bas et par la baisse de l'encours moyen de la dette au premier trimestre de 2015. La diminution des charges financières nettes du premier trimestre de 2016 par rapport à celles du premier trimestre de 2015 a été quelque peu neutralisée par la baisse des produits générés par nos placements découlant d'un changement dans la composition des actifs.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	
T1 2016	T1 2015	T1 2016	T1 2015
17,1 \$	15,4 \$	27 %	27 %

- Le taux d'impôt effectif pour le premier trimestre de 2016 est demeuré essentiellement le même que celui du premier trimestre de 2015.

Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation en dollars
	0,6 \$	0,3 \$	0,3 \$

- En janvier 2015, BOX a lancé un programme visant à inciter les abonnés à fournir des liquidités. En échange des liquidités fournies, les abonnés recevront des droits liés au rendement sur les volumes qui se composent de parts de catégorie C de BOX Holdings Group LLC (« BOX Holdings », laquelle détient la totalité des parts sociales de BOX) et d'un engagement en matière de flux d'ordres. Par conséquent, la participation de MX dans BOX Holdings a diminué, passant de 56,2 % au premier trimestre de 2015 à moins de 50,0 %.
- Les résultats de BOX sont consolidés dans nos états consolidés résumés intermédiaires du résultat net parce que le Groupe TMX dispose encore d'une majorité des droits de vote au conseil d'administration. La *perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* représente la quote-part de la perte de BOX pour la période qui revient aux autres membres de BOX.

- La *perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* a augmenté entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 en raison de pertes plus élevées de BOX, ce qui s'explique par une diminution non récurrente des coûts au premier trimestre de 2015, en partie contrebalancée par la hausse des produits au premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015.

Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe TMX

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015	Augmentation en dollars
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe TMX	2 808,8 \$	2 788,0 \$	20,8 \$

- Au 31 mars 2016, 54 393 000 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 2 579 417 options étaient en circulation aux termes du régime d'options sur actions.
- Au 6 mai 2016, 54 398 191 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 2 553 441 options étaient en circulation aux termes du régime d'options sur actions.
- L'augmentation du *total des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe TMX* est principalement attribuable à l'inclusion du bénéfice net de 46,3 millions de dollars, diminué du versement de dividendes de 21,8 millions de dollars aux actionnaires du Groupe TMX.

Secteurs²³

L'information qui suit tient compte des états financiers du Groupe TMX pour le trimestre clos le 31 mars 2016 comparativement au trimestre clos le 31 mars 2015.

Premier trimestre de 2016

(en millions de dollars)	Perspectives sur le marché	Formation de capital	Dérivés	Marchés efficients	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	51,3 \$	38,6 \$	31,5 \$	58,0 \$	(1,7) \$	177,7 \$
Produits intersectoriels	0,4	0,0	0,0	0,2	(0,6)	0,0
Total des produits	51,7	38,6	31,5	58,2	(2,3)	177,7
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique ²⁴	24,8	21,3	12,5	20,5	(8,1)	71,0

²³ Le secteur d'exploitation Solutions de marché a été regroupé avec le secteur Marchés efficients.

²⁴ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures supplémentaires conformes aux IFRS*.

Premier trimestre de 2015

(en millions de dollars)	Perspectives sur le marché	Formation de capital	Dérivés	Marchés efficients	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	53,1 \$	43,4 \$	27,0 \$	56,0 \$	5,8 \$	185,3 \$
Produits intersectoriels	0,4	0,0	0,1	0,5	(1,0)	0,0
Total des produits	53,5	43,4	27,1	56,5	4,8	185,3
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique ²⁵	27,0	22,2	9,3	19,1	(3,6)	74,0

Bénéfice (perte) d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique²⁶

La diminution du *bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique* généré par le secteur *Perspectives sur le marché* tient compte dans une large mesure d'une baisse du bénéfice d'exploitation provenant de Razor Risk.

La baisse du *bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique* généré par le secteur *Formation de capital* est principalement attribuable à la baisse des produits tirés des droits de maintien de l'inscription et des droits d'inscription additionnelle à la TSX et à la TSXV, en partie neutralisée par le recul des charges.

Le *bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique* généré par le secteur *Dérivés* a augmenté, en raison de la hausse des produits générés par MX et par BOX, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des volumes au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015, en partie contrebalancée par une diminution non récurrente des coûts liés à BOX d'environ 2,4 millions de dollars au premier trimestre de 2015.

La hausse du *bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique* généré par le secteur *Marchés efficients* s'explique surtout par une augmentation des produits tirés de la négociation d'actions ainsi que de la négociation et de la compensation de produits énergétiques.

Le secteur *Autres* comprend certains produits et coûts du siège social de la société qui ne sont pas ventilés entre les secteurs d'exploitation. Les produits au titre des profits et pertes de change et les produits tirés des autres services sont présentés dans le secteur *Autres*. Les coûts et les charges liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles achetées, de même que certains ajustements de consolidation et d'élimination, sont également présentés dans le secteur *Autres*. La hausse de la perte d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique provenant du secteur *Autres* est surtout attribuable au recul marqué des produits entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016, qui s'explique par la comptabilisation de pertes nettes de change sur les actifs monétaires nets libellés en dollars américains et dans une monnaie autre que le dollar canadien au premier trimestre de 2016, par rapport à des profits de change nets au premier trimestre de 2015.

²⁵ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures supplémentaires conformes aux IFRS*.

²⁶ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures supplémentaires conformes aux IFRS*.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

Les tableaux suivants présentent un sommaire des flux de trésorerie du Groupe TMX pour le premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015.

(en millions de dollars)	T1 2016	T1 2015	Augmentation (diminution) de la trésorerie en dollars
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	56,0 \$	49,7 \$	6,3 \$
(Sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(49,2)	(58,4)	9,2
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	0,1	5,3	(5,2)

- Les *entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation* ont augmenté au premier trimestre de 2016 par rapport au premier trimestre de 2015, du fait surtout de la baisse de l'impôt sur le résultat payé.
- Au premier trimestre de 2016, les *sorties de trésorerie liées aux activités de financement* ont été inférieures à celles du premier trimestre de 2015, en raison surtout de la hausse des prélèvements sur les facilités de trésorerie.
- Au premier trimestre de 2016, les *entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement* ont été inférieures à celles du premier trimestre de 2015. Le produit net tiré de la vente de titres négociables a diminué entre le premier trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016. L'incidence de cette baisse a été en partie neutralisée par la diminution des sorties de fonds liées aux ajouts aux locaux, au matériel et aux immobilisations incorporelles au premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015.

Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions²⁷

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015	Augmentation en dollars
	227,3 \$	225,3 \$	2,0 \$

Au 31 mars 2016, nous avons une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables d'une valeur de 227,3 millions de dollars. La légère augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables reflète avant tout des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 56,0 millions de dollars, qui ont été contrebalancées par des remboursements nets sur la dette d'environ 31,1 millions de dollars et par le versement de dividendes de 21,8 millions de dollars aux actionnaires du Groupe TMX. Compte tenu de nos activités et de notre modèle

²⁷ La rubrique *Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

d'exploitation actuels, nous estimons disposer de liquidités suffisantes pour exercer nos activités, faire des paiements d'intérêts et satisfaire aux clauses restrictives de nos actes de fiducie régissant les obligations non garanties et la facilité de crédit et aux modalités de notre convention de crédit modifiée et mise à jour et de notre programme de papier commercial (voir la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Papier commercial, obligations non garanties et facilités de crédit et de trésorerie**) de même qu'aux obligations de maintien du capital qui nous sont imposées par les organismes de réglementation.

Le financement par emprunt se rapportant à de futures occasions d'investissement pourrait être limité par la conjoncture économique actuelle et future, par les clauses restrictives de la convention de crédit modifiée et mise à jour et des obligations non garanties ainsi que par les obligations de maintien du capital imposées par les organismes de réglementation (voir la rubrique **GESTION DU CAPITAL** du rapport de gestion annuel de 2015). Nos obligations non garanties de série C viennent à échéance le 3 octobre 2016. À l'heure actuelle, nous prévoyons rembourser le plein montant de la dette impayée, soit 350,0 millions de dollars, à même le produit de notre programme bonifié de papier commercial (voir les rubriques **Papier commercial** et **Débiteures**). Au 31 mars 2016, le papier commercial en circulation totalisait 42,0 millions de dollars. Par ailleurs, le 4 mai 2016, la limite autorisée aux termes du programme a été relevée, passant de 400,0 millions de dollars à 500,0 millions de dollars.

Total des actifs

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015	Augmentation en dollars
	30 119,0 \$	17 017,4 \$	13 101,6 \$

- Notre bilan consolidé au 31 mars 2016 englobe des soldes impayés sur des opérations de pension sur titres ouvertes qui ont été portés aux *soldes avec les membres compensateurs et les adhérents*. Ces soldes ont des montants égaux qui sont compris dans le *total des passifs*. L'augmentation de 13 101,6 millions de dollars du *total des actifs* entre le 31 décembre 2015 et le 31 mars 2016 est en grande partie attribuable à la hausse importante de la compensation des opérations de pension sur titres par la CDCC au premier trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015. Les *soldes avec les membres compensateurs et les adhérents* relatifs à la CDCC se chiffraient à 24 290,9 millions de dollars au 31 mars 2016, contre 11 117,8 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Papier commercial, obligations non garanties et facilités de crédit et de trésorerie

Papier commercial

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015	(Diminution) en dollars
	42,0 \$	74,3 \$	(32,3) \$

Un montant de 42,0 millions de dollars était en circulation aux termes du programme de papier commercial au 31 mars 2016, ce qui reflète des remboursements nets d'environ 31,1 millions de dollars effectués au premier trimestre de 2016. Nous avons remboursé le papier commercial au moyen des flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Dans le cadre de la convention de crédit modifiée et mise à jour (se reporter à la rubrique **Facilité de crédit** ci-dessous), nous avons également augmenté la limite autorisée aux termes du programme de papier commercial, qui est passée de 400,0 millions de dollars à 500,0 millions de dollars.

Obligations non garanties

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015	Augmentation en dollars
Obligations non garanties classées dans les passifs courants	349,8 \$	349,7 \$	0,1 \$
Obligations non garanties classées dans les passifs non courants	648,3	648,2	0,1
	998,1 \$	997,9 \$	0,2 \$

- Il y a lieu de consulter la section **Obligations non garanties** de la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2015 pour obtenir de plus amples renseignements sur les obligations non garanties.
- Nos obligations non garanties de série C d'un montant de 350,0 millions de dollars viennent à échéance le 3 octobre 2016. Notre plan actuel consiste à rembourser ces obligations non garanties à même le produit de notre programme de papier commercial.

Facilité de crédit

En 2014, le Groupe TMX a conclu avec un consortium de prêteurs une convention de crédit visant l'établissement d'une facilité de crédit afin de sécuriser entièrement le programme de papier commercial, laquelle peut également être affectée aux besoins généraux de l'entreprise. Le montant initial disponible aux termes de la facilité de crédit du Groupe TMX était de 400,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, duquel est retranché le montant i) du papier commercial en circulation et ii) de l'encours des effets intersociétés à payer à NGX, à la CDS et à la CDCC. Au 31 mars 2016, toutes les clauses restrictives relativement à la convention de crédit étaient respectées.

Le 2 mai 2016, nous avons conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour qui vient à échéance le 2 mai 2019. La nouvelle facilité de 500,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, remplace la convention de crédit de 400,0 millions de dollars décrite ci-dessus, qui venait à échéance le 1^{er} août 2016. Outre la prorogation de la date d'échéance de la facilité et l'augmentation de sa capacité d'emprunt, certaines autres modalités de la convention de crédit ont également été modifiées, notamment l'assouplissement des clauses restrictives financières, comme il est décrit ci-dessous :

- un ratio d'endettement total d'au plus :
 - 4,0 pour 1 à compter du 2 mai 2016 jusqu'au 31 décembre 2016;
 - 3,75 pour 1 à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017;
 - 3,5 pour 1 à compter du 1^{er} janvier 2018 et par la suite.

Le ratio d'endettement total à tout moment correspond au ratio de la dette consolidée à ce moment par rapport au BAIIA ajusté pour la période se composant des quatre plus récents trimestres écoulés. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice consolidé avant intérêts, impôts, éléments extraordinaires, exceptionnels ou non récurrents, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et éléments sans effet sur la trésorerie.

Le tableau suivant présente un sommaire des taux et des commissions applicables de même que les ratios d'endettement total connexes prévus selon la convention de crédit modifiée et mise à jour. La commission d'attente est calculée sur la tranche inutilisée de la facilité renouvelable. Le taux applicable représente l'écart de la société qui est inclus dans le taux d'intérêt appliqué à la tranche prélevée sur la facilité.

Marge applicable selon le calcul matriciel			
Ratio d'endettement total (x)	Commission d'attente	Emprunts au taux préférentiel et emprunts au taux de base américain	Acceptations bancaires/ TIOL / Lettres de crédit
≤ 2,0	21,5 pb	7,5 pb	107,50 pb
> 2,0 et ≤ 2,5	24,5 pb	22,5 pb	122,5 pb
> 2,5 et ≤ 3,0	27,5 pb	37,5 pb	137,5 pb
> 3,0 et ≤ 3,5	32,5 pb	62,5 pb	162,5 pb
> 3,5	37,5 pb	87,5 pb	187,5 pb

Swaps de taux d'intérêt

Au 31 mars 2016, les swaps de taux d'intérêt suivants sont actuellement en cours :

Taux d'intérêt	Date d'échéance	Principal (en millions)
1,499 %	31 juillet 2016	350,0 \$

Le 2 mai 2016, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt additionnels visant un montant (en principal) de 100,0 millions de dollars afin d'en fixer le taux à environ 1,10 %. Ces swaps prendront effet le 31 juillet 2016 et viendront à échéance le 2 mai 2019. Ces swaps serviront à couvrir partiellement l'exposition au risque de taux d'intérêt à l'égard du refinancement de nos obligations non garanties de série C venant à échéance le 3 octobre 2016 (voir la rubrique **Gestion du capital**). Comme il ne sera pas possible d'appliquer la comptabilité de couverture à ces swaps de taux d'intérêt, le bénéfice net pourrait varier en raison de l'évaluation à la valeur de marché de ces derniers chaque trimestre, et ce, jusqu'à leur échéance.

Taux d'intérêt effectifs

Les taux d'intérêt effectifs au 31 mars 2016 en ce qui a trait aux obligations non garanties et au papier commercial se présentent comme suit :

Obligations non garanties et papier commercial	Principal (en millions de dollars)	Échéance	Taux de référence	Écart	Taux des swaps	Taux global
Obligations non garanties de série A	400,0 \$	3 octobre 2018				3,253 %
Obligations non garanties de série B	250,0	3 octobre 2023				4,461 %
Obligations non garanties de série C	350,0	3 octobre 2016	Taux CDOR ²⁸ à trois mois	0,70 %	1,499 %	2,199 %
Papier commercial	22,5	Du 14 avril 2016 au 19 avril 2016				0,89 % ²⁹
Papier commercial en dollars US – non couvert	15,0 \$ US	Du 19 avril 2016 au 4 mai 2016				0,55 % - 0,56 % ³⁰

Autres facilités de crédit et de trésorerie

Il y a lieu de consulter la section **Autres facilités de crédit et de trésorerie** de la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2015 pour obtenir de plus amples renseignements.

GESTION DU CAPITAL

Nos principaux objectifs de gestion du capital sont décrits dans notre rapport de gestion annuel de 2015.

Nos obligations non garanties de série C viennent à échéance le 3 octobre 2016. À l'heure actuelle, nous prévoyons rembourser le plein montant de la dette impayée, soit 350,0 millions de dollars, à même le produit de notre programme bonifié de papier commercial (voir les rubriques **Papier commercial** et **Déventures**). Au 31 mars 2016, le papier commercial en circulation totalisait 42,0 millions de dollars. Par ailleurs, le 4 mai 2016, la limite autorisée aux termes du programme a été relevée, passant de 400,0 millions de dollars à 500,0 millions de dollars. Le montant de la facilité de crédit, qui sécurise ce programme de papier commercial, a également été augmenté de 400,0 millions de dollars à 500,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains (voir la rubrique **Facilité de crédit**). Nous couvrirons partiellement l'exposition au risque de taux d'intérêt lié au refinancement de la dette de 350,0 millions de dollars au moyen d'un swap de taux d'intérêt à terme visant un montant en principal de 100,0 millions de dollars à compter du 31 juillet 2016 (voir la rubrique **Swaps de taux d'intérêt**). Comme il ne sera pas possible d'appliquer la comptabilité de

²⁸ Taux *Canadian Dealer Offered Rate*.

²⁹ Taux relatif au dollar canadien.

³⁰ Taux relatif au dollar américain.

couverture à ces swaps de taux d'intérêt, le bénéfice net pourrait varier en raison de l'évaluation à la valeur de marché de ces derniers chaque trimestre, et ce, jusqu'à leur échéance.

Au 31 mars 2016, nous nous conformions, à notre connaissance, à l'ensemble des obligations en matière de capital imposées par des tiers. Voir la rubrique **Facilité de crédit** du présent rapport de gestion et la rubrique **GESTION DU CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2015 pour obtenir une description des clauses restrictives financières qui nous sont imposées.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par actions – non audité)	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014
Perspectives sur le marché	51,3 \$	58,0 \$	50,3 \$	49,1 \$	53,1 \$	53,1 \$	47,0 \$	48,7 \$
Formation de capital	38,6	38,8	44,7	52,9	43,4	44,8	46,4	57,6
Dérivés	31,5	25,8	27,5	24,2	27,0	26,9	25,3	25,1
Marchés efficients et Solutions de marché	58,0	52,4	50,8	52,0	56,0	55,4	48,1	51,0
Autres	(1,7)	2,1	2,6	0,5	5,8	2,5	3,4	(0,1)
Produits	177,7	177,1	175,9	178,7	185,3	182,7	170,2	182,3
Charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique	106,7	116,6	109,6	112,1	111,3	115,7	107,1	111,0
Bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique ³¹	71,0	60,5	66,3	66,6	74,0	67,0	63,1	71,3
Charges liées au recentrage stratégique	1,3	8,2	4,4	3,4	6,7	—	—	—
Bénéfice d'exploitation	69,7	52,3	61,9	63,2	67,3	67,0	63,1	71,3
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires du Groupe TMX	46,3	(159,0)	36,5	27,6	42,6	41,1	39,4	(26,4)
Bénéfice (perte) par action ³²								
De base	0,85	(2,92)	0,67	0,51	0,78	0,76	0,73	(0,49)
Dilué(e)	0,85	(2,92)	0,67	0,51	0,78	0,76	0,73	(0,49)

Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

- Entre le quatrième trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016, les *produits* n'ont pratiquement pas varié, en raison du fait que l'augmentation des produits des secteurs *Marchés efficients* et *Dérivés* a été contrebalancée par la diminution des produits des secteurs *Perspectives sur le marché* (attribuable en grande partie à Razor Risk) et *Autres*. La baisse des produits du secteur *Autres* est surtout attribuable à la comptabilisation de pertes nettes de change importantes sur les actifs monétaires nets libellés en dollars américains et en monnaies autres que le dollar canadien au premier trimestre de 2016, comparativement à des profits nets de change au quatrième trimestre de 2015.

³¹ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures supplémentaires conformes aux IFRS*.

³² L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe TMX.

- Les *charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique* ont diminué de 8 % par rapport à celles enregistrées au quatrième trimestre de 2015, sous l'effet d'une baisse de 6,7 millions de dollars des coûts liés à Razor Risk et de la diminution des coûts liés aux systèmes d'information et de négociation.
- Le *bénéfice d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique*³³ du premier trimestre de 2016 s'est accru en regard de celui du quatrième trimestre de 2015 sous l'effet de la baisse des charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique.
- Le *bénéfice d'exploitation* s'est accru entre le quatrième trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016 en raison de la baisse des *charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique*, et de la baisse des *charges liées au recentrage stratégique*.
- Pour le quatrième trimestre de 2015, nous avons inscrit une *perte nette attribuable aux actionnaires du Groupe TMX* de 159,0 millions de dollars, ou de 2,92 \$ par action ordinaire de base et après dilution, alors que nous avons affiché un bénéfice net de 46,3 millions de dollars, ou de 0,85 \$ par action ordinaire de base et après dilution, au premier trimestre de 2016. La perte nette du quatrième trimestre de 2015 s'explique par la comptabilisation de charges de dépréciation hors trésorerie de 215,8 millions de dollars afférentes aux secteurs *Formation de capital* (Inscription), *Marchés efficients* (Négociation de titres de participation), *Dérivés* (BOX) et à d'autres actifs, dont notre quote-part s'élève à 200,0 millions de dollars après impôt, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle. Bien que les produits n'aient pratiquement pas varié, les *charges d'exploitation avant les charges liées au recentrage stratégique* et les *charges liées au recentrage stratégique* ont diminué entre le quatrième trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016.

Il y a lieu de consulter la rubrique **Principales informations financières annuelles et trimestrielles** de notre rapport de gestion annuel de 2015 pour obtenir de plus amples renseignements sur les sept trimestres précédents.

COMPTABILITÉ ET CONTRÔLES

Modifications de méthodes comptables

Les nouvelles interprétations et modifications suivantes sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016 :

- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2012-2014 – modifications de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*;
- Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables – modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*;
- Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes – modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*;

L'adoption de ces nouvelles interprétations et modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

³³ Voir l'analyse à la rubrique *Mesures supplémentaires conformes aux IFRS*.

Nous avons l'intention d'adopter les modifications relativement à l'initiative concernant les informations à fournir de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Pour le moment, nous ne nous attendons pas à ce que l'adoption des modifications de l'IAS 1 ait une incidence significative sur les états financiers consolidés annuels.

Modifications futures de méthodes comptables

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes modifiées ne s'appliquent pas encore, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers. Ces normes nouvelles et modifiées doivent être mises en œuvre pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017, sauf indication contraire :

- Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) – Dans le cadre de l'importante initiative de l'IASB visant à améliorer la présentation des rapports financiers et les informations qui y sont fournies, les modifications imposent de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la variation des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations découlant des flux de trésorerie et des éléments hors trésorerie. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise.
- Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (modification de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*) – Les modifications clarifient le fait que l'existence d'un écart temporaire déductible dépend uniquement de l'écart entre la valeur comptable d'un actif et sa base fiscale à la clôture de la période de présentation de l'information financière, et que les variations futures éventuelles de la valeur comptable ou la manière attendue de recouvrer un actif n'ont pas d'incidence sur cet écart. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise.
- Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise (modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*) – En vertu des modifications, la totalité du profit doit être comptabilisée lorsque le transfert d'actifs faisant intervenir une entreprise associée ou une coentreprise satisfait à la définition d'une entreprise aux termes de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications donnent également lieu à une nouvelle comptabilisation aux termes de laquelle certains actifs conservés qui ne sont pas des entreprises n'ont pas à être comptabilisés au coût ou selon une valeur accrue. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter d'une date à déterminer par l'IASB et l'application anticipée est permise.
- IFRS 9, *Instruments financiers* – L'IFRS 9 remplace les lignes directrices de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, et les nouvelles normes en matière de comptabilité de couverture. Les actifs financiers doivent être classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale : soit le coût amorti, soit la juste valeur. Dans le cas des passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction de l'option de la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables aux fluctuations du risque de crédit sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global tandis que la part restante des variations est comptabilisée dans le résultat net. L'IFRS 9 prévoira qu'un plus grand nombre de stratégies de couverture soient admissibles à la comptabilité de couverture, fera intervenir plus de jugement en ce qui a trait à l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture et inclura un seul modèle de dépréciation de la perte attendue prospective. La date d'entrée en vigueur

obligatoire de l'IFRS 9 a été fixée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* – L'IASB et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis ont publié conjointement une norme harmonisée sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La norme IFRS 15 de l'IASB s'intitule *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Les dispositions précédentes contenues dans les IFRS et les PCGR américains étaient différentes et donnaient souvent lieu à des comptabilisations différentes pour des transactions économiquement similaires. L'IFRS 15 et le référentiel comptable équivalent selon les PCGR américains contiennent un modèle générateur de produits unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients, exception faite des contrats d'assurance, des instruments financiers et des contrats de location. Ce modèle préconise deux approches pour comptabiliser les produits des activités ordinaires, soit à un moment précis, soit progressivement. Le modèle prévoit l'analyse de transactions en cinq étapes pour déterminer si les produits peuvent être comptabilisés ainsi que le montant et le moment de la comptabilisation de ceux-ci. De nouvelles estimations et de nouveaux seuils sur lesquels fonder le jugement ont été établis et ils pourraient influencer sur le montant et/ou le moment où les produits des activités ordinaires seront comptabilisés. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 15 a été fixée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 moyennant l'application rétrospective intégrale, l'application rétrospective assortie de mesures pratiques facultatives ou une méthode prospective modifiée en plus des obligations d'information. L'application anticipée est permise.
- IFRS 16, *Contrats de location* – L'IASB a publié une nouvelle norme qui propose un modèle unique permettant de déterminer ce qui constitue un contrat de location et sa comptabilisation dans les états financiers. L'IFRS 16 remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les directives en matière d'interprétation qui s'y rapportent. L'IFRS 16 utilise un modèle fondé sur les contrôles pour l'identification des contrats de location, lequel fait la distinction entre un contrat de location et un contrat de service selon qu'un actif identifiable est contrôlé par le client. Parmi les modifications importantes qui ont été apportées, il faut souligner l'élimination de la distinction faite entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement, conduisant à la comptabilisation de tous les actifs et passifs, indépendamment du type de contrat. De plus, l'IFRS 16 exige l'application de la comptabilisation dégressive aux charges locatives sur la durée de vie du contrat de location. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 16 s'applique aux exercices qui seront ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et une application anticipée sera autorisée pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15.

Nous avons l'intention d'adopter chacune des normes et des modifications susmentionnées qui s'appliquent au cours de l'exercice où elles entreront en vigueur. Nous passons actuellement en revue ces nouvelles normes et modifications afin de déterminer leur incidence possible sur nos états financiers après leur adoption. À l'heure actuelle, nous n'avons pas encore été en mesure d'estimer raisonnablement l'incidence de leur adoption sur nos états financiers.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière apportée au cours du premier trimestre ouvert le 1^{er} janvier 2016 et clos le 31 mars 2016 n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent rapport de gestion. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « planifier », « viser », « estimer », « avoir l'intention de » ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. De par sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et est exposée à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes.

L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion comprend notamment d'autres facteurs relatifs aux bourses de valeurs, de produits dérivés et de contrats de produits énergétiques et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et aux priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à d'autres initiatives, aux résultats financiers, ainsi qu'à la situation financière, aux activités et aux perspectives du Groupe TMX, qui comportent des risques et des incertitudes d'importance. Ces risques incluent la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard de l'économie canadienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de l'incertitude entourant l'économie mondiale, notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités; la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité; l'incapacité de mettre en œuvre nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les contraintes imposées en raison de notre niveau d'endettement; les risques liés aux litiges ou à d'autres procédures; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; l'incapacité à répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité éventuelle à protéger la propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts sont largement fixes; la dépendance à l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou les coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence mondiale et régionale; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations du cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien); les prix des marchandises; le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de

marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des projets futurs; les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel, et la durée de toute interruption de travail, panne d'équipement ou autre interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits subséquents pourraient nous amener à modifier notre point de vue, nous n'avons nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. On ne doit pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent rapport de gestion. Nous avons tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous ne se veut pas exhaustive. La rubrique **RISQUES ET INCERTITUDES** du rapport de gestion annuel de 2015 contient une description des facteurs de risque susmentionnés.